

L'Écho Chapellois



E dito

La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection imposées par l'Etat, modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. C'est le cas bien évidemment à La Chapelle-Bouëxic, confrontée à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre Commune.

Et pourtant, ce sont des mots optimistes que je souhaite vous transmettre. Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves, les habitants de notre Commune méritent que l'on prépare l'avenir. C'est notre rôle, celui que vous nous avez confié. C'est pour cela que, depuis mars 2020, nous sommes dans l'action. Notre optimisme se porte sur le devenir de notre Commune et les projets qui nous animent.

2021 est la première année pleine de notre mandat. Malgré le contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracées. Les élus travaillent sur des projets qui, nous l'espérons, verront le jour avant la fin de cette année. Il faut prendre le temps nécessaire pour les mener au mieux et les adapter en fonction des moyens financiers dont nous disposons. Pour ce faire, nous avons la chance de nous appuyer sur des services municipaux compétents et motivés, sur une équipe municipale mobilisée dans sa tâche, au service de l'intérêt général, ce qui représente une base solide pour les Chapellois.

Depuis quelques semaines, deux personnes ont été embauchées en CDD de six mois renouvelables une fois. L'une au service technique pour pallier un arrêt maladie et l'autre en renfort au service administratif. Ce dernier sera réparti, à part égale, entre notre Mairie et celle de Saint-Malo-de-Phily.

Le budget de notre Commune subit les conséquences de la situation inédite et exceptionnelle causée par la pandémie de Covid-19 car la gestion de la covid nous a imposé l'embauche de personnels supplémentaires sur le temps du midi, pour assurer la sécurité des enfants (non brassage des classes).

Le budget 2021 a été préparé avec la commission des Finances et le trésorier de Guichen. Il a ensuite été soumis au vote du conseil municipal.

Prenez bien soin de vous et de tous vos proches continuons ensemble à faire face à cette pandémie.

Marie-Claire RUAULT-DUBORD
Adjointe au Personnel et aux Finances

Numéro 125
Avril 2021

SOMMAIRE

- Edito
- Vie Municipale P 2 à 9
- Tribune d'expression P 10
- Vie Culturelle et Economique P 11 à 12
- Associations P 13 à 14
- Les Comptes-rendus P 16 à 19
- Mémento P 20



Certains évènements annoncés dans ce numéro, peuvent être annulés ou reportés en fonction des annonces gouvernementales, liées à la pandémie. Dans ce cas, nous vous informerons par le biais du site internet, de Panneau Pocket, de la page Facebook ou Instagram. N'hésitez pas à les consulter régulièrement.

ZOOM sur les derniers évènements à LA CHAPELLE-BOUEXIC

Ballade Zéro Déchets



Le 13 mars 2021 en début d'après-midi la ballade « Je nettoie ma Commune » organisée en partenariat avec le Centre Social et Culturel CHORUS a eu lieu entre deux averses !!!

Même si le temps ne s'y prêtait pas, des chapellois et chapelloises accompagnés des bénévoles du Centre CHORUS et de Sarah VANY animatrice famille du CHORUS ont défié les intempéries pour ramasser les déchets sur notre Commune dans la joie et la bonne humeur !!!

Le bilan après un peu moins de deux heures de marche à travers le bourg, fût assez édifiant.... **26kg de déchets ont été collectés** !!!!

Cela nous fait prendre conscience de l'intérêt de sensibiliser les habitants de notre Commune sur le bien vivre ensemble en commençant par l'acquisition des bons gestes respectueux de la nature et de l'environnement.

Une prochaine ballade aura lieu au mois de juin. Nous comptons sur vous car plus nous serons nombreux, plus large sera notre secteur d'action !!!!! Encore merci à ceux et celles qui ont participé et surtout aux enfants qui étaient présents !!!

Vie Municipale

Vaccination de séniors.

Le Département d'Ille-et-Vilaine avait proposé à l'Etat de mettre à disposition des moyens humains et matériels ; en l'occurrence un véhicule permettant d'accueillir les personnes à vacciner et des médecins et infirmiers pompiers et départementaux.

Le territoire de Val d'Anast dont La Chapelle-Bouëxic, a été repéré en raison de la distance par rapport au centre de vaccination.

L'ensemble des plus de 75 ans ont été appelés et 48 personnes sur les 80 concernées ont répondu positivement (certains ayant déjà été vaccinés, d'autres ayant refusé). 43 personnes ont été vaccinées à La Chapelle-Bouëxic, 3 à Loutehel, et 2 à Les Brûlais. Merci au Département d'Ille-et-Vilaine, merci au SDIS d'Ille-et-Vilaine, merci aux élus (Mme BERNARDIN, Mme LARCHER, Mme LEBRET, Mr BOUET, Mr MORAZIN) qui se sont mobilisés pour accueillir les séniors Chapelloises et Chapellois.



Impossible de s'échapper !

Photo prise lors de la
1ère vaccination
le 23 Février 2021

Photo prise lors de
la 2ème injection
le 23 mars dernier.



Du nouveau au sein du personnel.



Mme Estelle LEVREUX est arrivée depuis le 02 avril en renfort au service administratif. C'est un emploi à mi-temps en CDD de 6 mois, renouvelable dans un premier temps (17,50 heures), complété par un autre mi-temps à la Mairie de Saint-Malo-de-Phily.

Mme LEVREUX est présente à la Mairie chaque lundi et vendredi et assurera les remplacements à l'accueil de la Mairie.

Mr Emmanuel ROMAIN est arrivé depuis le 15 mars au service technique.

C'est un emploi en CDD de 6 mois renouvelable si besoin, le temps de l'arrêt maladie de Mr Patrick RAVET.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre commune.



Informations concernant les impôts .



Pour information, mais vous l'avez sans doute remarqué, la plupart d'entre nous ne paie plus de taxe d'habitation. Pour compenser les budgets communaux, la taxe Foncier Bâti que vous payiez au Département sera versée aux Communes avec une éventuelle compensation de l'Etat.

Chaque propriétaire, est amené à s'acquitter de cette taxe qui est versée au budget de la Commune et compte pour 1/3 dans les recettes communales. Ces recettes permettent de financer les routes, le fonctionnement de l'école, les services de la mairie... utiles donc à tous.

Eternelle question, éternelle réponse. Non les habitants de La Chapelle-Bouëxic ne paient pas plus d'impôts qu'ailleurs. Evidemment, on peut tout supprimer et ne pouvoir rien faire pour améliorer la Commune et votre quotidien !

En 2018, à La Chapelle-Bouëxic, nous payions en moyenne 208,44 € par habitants d'impôts locaux (254 € à Guignen, 265 € à Val d'Anast, 398 € à Guichen, 162 € à Les Brûlais par exemple). En 2020, les chapellois ont payé en moyenne 214 € d'impôts locaux à comparer avec des villes françaises de la même taille 296 € par habitants, (tableaux à votre disposition pour toutes les Communes du territoire, à la Mairie).

Plantations d'arbres fruitiers

Le terrain communal qui se situe à l'embranchement de la rue des Alouettes et de la rue de la Frétille vient d'être planté d'arbres fruitiers d'essence bretonne :



- 4 pommiers (Fil Jaune, Bel Fleur Jaune, Museau de Lièvre et Elstar).
- 4 poiriers (2 Curés et 2 Beurrés des Enfants Nantais).
- 2 noyers Baliveau,
- 1 châtaigner (Marron de Milgoule).

Ce sont ainsi l'avant-garde d'autres créations possibles sur l'espace communal. La vocation de ce premier verger est, au-delà d'agrémenter ce terrain, de permettre aux Chapelloises et Chapellois de bénéficier de cueil-

lettes communes.

Attention déchets abandonnés !

Nous retrouvons régulièrement sur le pumtrack, un certain nombre de déchets abandonnés. Nous demandons aux pratiquants, jeunes ou moins jeunes ainsi qu'aux parents d'être vigilants afin de ne pas laisser traîner ces déchets.

Régulièrement, un certain nombre de déchets sont abandonnés dans différents lieux de la Commune, le pumtrack, le stade, l'extérieur de la salle des fêtes, le bourg ... Principalement des emballages de goûters, nous retrouvons également, depuis la période de COVID-19, de nombreux masques sur le sol.

Les différents personnels communaux, au quotidien, ramassent ces déchets.

Il existe dans la Commune quelques poubelles à disposition pour déposer d'éventuels déchets mais nous pensons que toute personne capable d'emmener un emballage ou un masque avec soi est capable de repartir avec afin de le jeter dans sa poubelle personnelle.

Être vigilant à maintenir l'environnement et sa Commune propres est un geste citoyen de tous les jours ! "



Groupe projet : vos attentes.



Le 16 mars 2021 a eu lieu une réunion d'information et de la constitution du groupe « projet » pour le renouvellement de l'agrément 2022-2025 du Centre Social et Culturel CHORUS attribué par la Caisse d'Allocations Familiales.

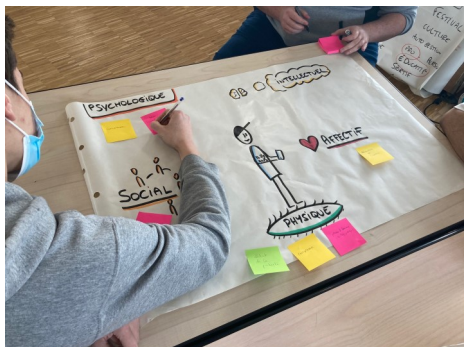
Les missions du centre social et culturel sont multiples :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle pour accueillir toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants de s'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets
- Un accueil, une écoute des habitants, des familles, des groupes informels ou des associations
- Une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés
- Une concertation et une coordination des acteurs du territoire
- Des actions d'intervention sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire.

Le projet n'appartient pas aux professionnels mais à vous habitants du territoire !!! Vos élus participent à ce projet afin de vous représenter.

C'est pour cela que nous comptons sur vous, Chapellois et Chapelloises, pour recueillir vos attentes. Pour cela, nous effectuerons, en partenariat avec le Centre Social et Culturel CHORUS, des sondages, des interviews, des questionnaires etc... entre avril et juillet pour collecter votre parole et construire des projets en adéquation avec vos besoins.

F formation BAFA.



Notre souhait de mettre en œuvre des actions en direction de la jeunesse se concrétise progressivement, même si en cette période de COVID, il est plus compliqué.

Tout d'abord, un lieu a été prévu à la salle polyvalente. Ensuite la présence des animateurs jeunesse sur la Commune de La Chapelle. Ce service propose des animations régulières que nous essayons de transmettre par nos moyens de communication (Panneau Pocket, site internet, Facebook et Instagram) mais aussi dans les collèges et dans la rue tout simplement.

Dernièrement la Commune a accueilli avec plaisir une formation BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) pendant une semaine, à la salle des fêtes. Une Chapelloise s'était inscrite à cette formation, suite à l'information dans l'Echo Chapellois.

Mme TROUFFLARD accompagne le suivi de cette action en relation avec les services de la Communauté de Communes. Cela comprend également le Contrat Enfance Jeunesse avec le Centre de Loisirs situé près de la Mairie financé par VHBC (Vallons de Haute Bretagne Communauté).





La chapelle Bouexic s'engage dans la charte d'entretien des espaces communaux.

NIVEAU CHARTRE D'ENTRETIEN DES ESPACES DES COLECTIVITÉS

OBJECTIF: PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ DES HABITANTS EN N'UTILISANT PLUS DE PESTICIDES SUR LES ESPACES DE LA COLLECTIVITÉ.

1

NIVEAU 1



Respect de la réglementation pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.



NIVEAU 2

2

Respecter le niveau 1.
Prendre en compte des contraintes d'entretien dans les nouveaux projets d'aménagement.
Mener des actions de communication visant les habitants.

3

NIVEAU 3



Respecter les points du niveau 1 et 2
N'utiliser aucun produit phyto ni biocide antimousse ou algue sur les surfaces à risque élevé de ruissellement
Mettre en œuvre une gestion plus douce (Gestion différenciée)
Mettre en place une politique de développement durable



NIVEAU 4

4

Respecter les points du niveau 1, 2 et 3
N'utiliser aucun produit phyto ou aucun produit biocide anti mousse ou algue, à l'exception, sur surface à risque réduit de ruissellement uniquement, des produits phytos de biocontrôle, à faible risque et des produits labellisés AB

5

NIVEAU 5



N'utiliser aucun produit sur la totalité des surfaces de la collectivité à entretenir, y compris dans le cas d'éventuelles prestations de service.

La chapelle Bouexic est engagée dans la charte d'entretien des collectivités depuis 2011. La commune est au niveau 5 de cette charte et a obtenu le trophée zéro phyto de la région Bretagne en janvier 2020. Lors du conseil municipal du lundi 15 mars les élus ont renouvelé leur engagement pour une gestion écologique des espaces verts et se sont à nouveau engagés à respecter le niveau le plus élevé de cette charte.

DESHERBAGE CITOYEN

Si la flore sauvage s'installe c'est que la commune fait le choix de respecter votre santé et l'environnement.

Partagez les efforts avec votre municipalité. Aidez-nous à entretenir les pieds de murs et les trottoirs situés devant chez



Vous avez dit « mauvaises herbes » ?

Le pissenlit, l'ortie, le rumex, le mouron, le plantain ou encore le séneçon sont trop souvent accusés de vagabondage sur les trottoirs. On les appelle « mauvaises herbes » car elles sont jugées indésirables.

Pourtant ces plantes ont de nombreux intérêts : elles accueillent une faune utile, nourrissent les pollinisateurs et apportent des couleurs à nos rues.

CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LA VEGETATION SPONTANEE !

Des questions ? N'hésitez pas à contacter votre Mairie ou le Syndicat Mixte du Grand bassin de l'Oust

Pour l'EAU, Pour La BIODIVERSITE, Pour La SANTE

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust
10 boulevard des Carmes
56800 Ploërmel
Téléphone : 02.97.73.36.49/Fax :
02.97.73.36.50
accueil@grandbassindeloust.fr

E vénements à venir à LA CHAPELLE-BOUEXIC

E lections



Les élections départementales et régionales auront lieu le **dimanche 13 Juin 2021** pour le premier tour et le **dimanche 20 Juin 2021** pour le second tour. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter aux élections départementales et régionales du dimanche 13 Juin 2020, **il faut s'inscrire avant le vendredi 7 Mai 2021.**

Vous devez fournir les documents suivants : Justificatif d'identité en cours de validité et justificatif de domicile récent et remplir le formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription (disponible en Mairie). Le jour des élections, bien vouloir vous présenter avec un justificatif d'identité (Carte d'identité, Passeport etc...) et votre carte électorale.

T ransports Scolaires



Dans le cadre de l'organisation des transports scolaires pour **l'année scolaire 2021-2022**, le Conseil Régional propose des demandes

de modification d'itinéraire, d'arrêts nouveaux...

S'adresser à la Mairie avant la mi-mai
au 02.99.92.01.15.

C hardons



Nous rappelons que les propriétaires, les agriculteurs, les métayers, les usufruitiers et usagers sont tenus de procéder **du 1^{er} mai au 31 octobre** à la destruction des char-dons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

La destruction devra être opérée par voie mécanique et être terminée au plus tard avant la floraison.

R ecensement militaire



Tous les jeunes **nés entre AVRIL et JUIN 2005** doivent se faire recenser **avant le 30/06/2021**. Ils doivent se présenter à la Mairie durant cette période, munis du livret de famille.

Contact : ☎ 02.99.92.01.15 Plus d'infos sur www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc

Destination Rennes et les Portes de Bretagne : une création pour La Chapelle-Bouëxic.



Depuis la saison estivale 2019, l'artiste sculptrice chapelloise, Valérie Galerne, connue sous le pseudonyme Mari Gwalarn, accompagne la Commune de La Chapelle-Bouëxic, dans son rattachement au programme régional de valorisation touristique par la création contemporaine, « Destination Rennes et les Portes de Bretagne* ». Le 15 mars dernier, l'artiste a officiellement présenté au conseil municipal son projet de création sculpturale original. Il s'agit de s'appuyer sur les ressources locales pour la conception d'une œuvre destinée à être installée dans le bourg. Elle sera imaginée et prototypée avec l'aide des habitants et visiteurs du territoire, invités à partager des moments de convivialité autour de la pratique des arts visuels. Au cours d'une période, qui débutera dès le printemps 2021 jusqu'à la fin de l'été 2022, Mari Gwalarn proposera donc régulièrement des ateliers accessibles à un public familial. Elles s'accorderont avec les rendez-vous de la prochaine programmation culturelle annuelle.

La Commune ayant lancé une réflexion sur le devenir du site paysager de la Vigne, l'artiste a imaginé l'installation de son ouvrage en cohérence avec les aménagements futurs envisagés. Sa fonction sera d'amorcer le déploiement d'un ensemble esthétique, s'étoffant progressivement, au gré des initiatives fleurissant dans cet espace, dès lors qu'il sera investi par les flâneurs et les usagers engagés dans l'animation du site. Pour lancer le programme, une première statue a été mise à disposition de la Commune en attendant la construction du prochain ouvrage. Elle représente un personnage qui a inspiré une narration, imaginée avec les enfants de la commune. Cette histoire raconte les aventures extraordinaires d'un adolescent venu de la zone urbaine, qui découvre, au contact de la nature, le vrai sens de la vie. Suite aux événements liés à la pandémie, la sculpture est mise en réserve, en attendant de pouvoir être inaugurée avec le grand public, espérons-le, très vite. Dès le mois d'octobre 2021, l'artiste envisage également de montrer d'autres sculptures, issues de la série *Echo*, qui sera présentée cet été au Château du Rocher Portail (à *Maen Roch* en pays du Coglais), avant de revenir par ici.

Vous pouvez suivre l'avancée du projet artistique sur le site de la vigne, en ligne sur <https://jardinsdelavigne.wixsite.com/blog> Pour découvrir et suivre également l'artiste sculptrice Mari Gwalarn, visitez son site : <https://marigwalarn.wixsite.com/info> et/ou rejoignez-la sur les réseaux sociaux : <https://frfr.facebook.com/ateliermari.gwalarn>, <https://www.instagram.com/marigwalarn/>

Trois ateliers gratuits, de dessin et de construction, auront lieu **au moment des vacances de pâques, les samedis après-midi des 24 avril, 1er et 8 mai, de 14h à 18h**, place de la Vigne (lieu à confirmer).

Pour réserver dès à présent, contactez l'artiste Mari Gwalarn, par email : mari.gwalarn@hotmail.fr ou par téléphone 0624156370, ou signalez votre participation en mairie. Attention : port du masque obligatoire à partir de 5 ans. Le matériel sera nettoyé entre chaque passage et du gel de désinfection des mains sera à disposition, avant et après la découverte en atelier. Jauge maximale par groupe : 6 personnes.

* : Un article à ce propos est paru dans le n° 118 de *l'Echo chapellois*, en novembre 2019.



Ensemble, poursuivons notre dynamique !

En nous confiant la gestion de la vie communale, les Chapelloises et Chapellois ont approuvé notre programme et les projets qui le constituaient. Ces projets, comme pour le mandat 2014-2020, nous voulons les tenir. Ces projets sont le fruit d'une bonne connaissance de notre Commune, de ses moyens financiers. Vous nous avez élus ; nous sommes élus pour étudier chaque dossier et mener la réflexion avant d'en décider la réalisation.

Bien sûr, la participation des habitants peut être sollicitée. C'est aussi ce que nous avons promis. Depuis le début de notre mandat et, malgré la COVID, nous avons invité les habitants à plusieurs commissions :

Aménagement de la Vigne, projet culturel, aménagement de la rue du Plat d'Or, action autour des jets de déchets sur la voie publique.

Le journal communal, l'Écho Chapellois qui est un des plus réguliers du territoire (6 par an), le site internet, l'application Panneau Pocket (nous avons été parmi les premiers du territoire) démontrent notre volonté d'informer largement.

Par ailleurs, nous l'avons aussi promis, nous organiserons des réunions publiques, des réunions dans les villages dès que les conditions sanitaires le permettront.

Trois idées fortes nous guident :

- Agir dans l'intérêt de l'ensemble des habitants.
- Permettre de maintenir des commerces locaux par le développement de notre Commune, au service de ses habitants.
- Maintenir une qualité et un cadre de vie du quotidien.

Vous pouvez découvrir dans cet Echo Chapellois, des débuts de réalisation.

Soyons prudents. Bon début de printemps.

La Chapelle Autrement !

Chers Chapelloises et Chapellois,

Un an que nous sommes élus et que nous nous efforçons de faire entendre notre voix, VOTRE VOIX !

Aujourd'hui nous souhaitons impliquer davantage les habitants dans la vie de La Chapelle Bouëxic. Notre site internet vous offre la possibilité de vous exprimer de façon constructive, et à nous élus, de remonter en conseil municipal votre avis, vos remarques et vos souhaits d'amélioration dans tous les domaines : le cadre de vie, la voirie, l'école, les jeunes et les moins jeunes, la vie économique (artisans, commerçants et agriculteurs), les services publics...

D'autre part, nous organiserons 2 fois par an une rencontre avec les habitants afin d'être à votre écoute et vous faire part de nos propositions pour notre commune.

Rejoignez-nous sur notre site la-chapelle-autrement.fr !

Et plus que jamais, prenez soin de vous et de vos proches !

L'équipe de La Chapelle Autrement !

Des cours d'espagnol avec Mélanie WYSTUB-LADREYT

Depuis janvier 2020 Mélanie WYSTUB-LADREYT propose des cours d'espagnol, tous niveaux.

Après deux années comme professeur d'espagnol à Bordeaux dans des collèges et Lycée, Mélanie, s'est installée dans la commune et sous le statut d'auto-entrepreneur. Elle propose aux associations, particuliers, entreprise des cours d'espagnol, jusqu'à la licence ou le CAPES (Certificat d'Aptitude au Profes-



soriat de l'Enseignement du Second degré). « Cela peut être pour apprendre les mots basiques aux personnes qui partent pour des séjours en Espagne, des entreprises qui souhaitent former leurs employés en vue de relations commerciales ou d'étudiants qui souhaitent améliorer leurs connaissances sur la langue. » indique la professeure.

Contact au 06 58 12 91 03 ou par mail : wystub.ladreyt@gmail.com

AVIS aux auto-entrepreneurs !



Les auto-entrepreneurs domiciliés à La Chapelle-Bouëxic qui souhaitent être inscrits sur le site internet de la commune et bénéficier d'un article dans le prochain Echo Chapellois doivent se faire connaître auprès de Linda LE LAY. Nous vous demandons de lui envoyer un mail en fournissant votre extrait Kbis ainsi qu'un justificatif de domicile. **Contact** : communication@lachapellebouexic.fr

Recherche des bénévoles



La bibliothèque recherche des bénévoles. Vous aimez les livres et le contact avec les gens? Vous avez envie de participer à la vie de votre Commune ?

Vous êtes les bienvenus comme bénévoles à la bibliothèque!
Pour tous renseignements : à la bibliothèque, 19, rue de la Mairie, 02 99 92 05 71 ou bmlachapellebouexic@gmail.com

N'oubliez pas de voter !



N'oubliez pas de voter pour le futur nom de votre bibliothèque !

Florence ARTHAUD, Evelyne BRISOU-PELLEN, Irène FRAIN, Benoîte GROULT, Agnès MARTIN-LUGAND

Un vote par personne (à la bibliothèque) / Vote ouvert jusqu'au 30 avril / A partir de 9 ans

Horaires d'ouverture : Mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 18h00

Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 Samedi de 10h30 à 12h30

Commission Développement Culturel



Les 4 saisons de la Chapelle-Bouëxic :

Lancement prévu en juin prochain !

Depuis sa création en octobre 2020, la Commission du Développement Culturel s'est réunie à cinq reprises afin d'imaginer une proposition mise en place par des artistes chapellois (et ils sont nombreux !) pour les habitants de la Commune. Rappelons que cette commission est ouverte à tous les habitants qui peuvent assister aux réunions.

En raison de la crise sanitaire, il n'est pas impossible d'inviter le public à une manifestation en un lieu unique à un instant précis. Le choix de la commission s'est donc porté sur **un parcours déambulatoire, pérenne, évolutif, à découvrir en famille, sur le thème « les 4 saisons de la Chapelle-Bouëxic ».**

La Compagnie TRALEMANI, représentée par deux chapellois Martina MENCONI et Patrice LE SAEC, a accepté de piloter ce projet culturel et patrimonial.

La première balade, sur le thème de l'été, devrait voir le jour dès juin prochain. Elle se concentrera autour du bourg de la Chapelle-Bouëxic et sera l'occasion d'un parcours d'environ 1 kilomètre et demi.

Des lieux seront sélectionnés, prétextes à une illustration ou une animation au cours de laquelle le promeneur pourra accéder à une œuvre (tableau, sculpture...), une vidéo, une bande-son (témoignage lecture d'un poème, musique...).

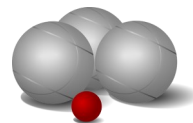
Témoignages d'hier et d'aujourd'hui...

Certains d'entre vous seront peut-être contactés par Charlotte MARCADE et la Compagnie TRALEMANI afin d'enregistrer leur témoignage, leur vision de notre village. Vos paroles seront ensuite déposées en un endroit ou un autre du parcours...

Prenez note que ce circuit ne devrait être qu'un début. La Compagnie TRALEMANI a des idées pleines sa besace afin de l'enrichir au fil des saisons !

Le concours de boules

Suite à la pandémie, nous modifions notre système d'inscription au concours de boules. Il n'y aura pas de réunion tout se fera par mail pour des raisons sanitaires.



Pour vous inscrire, envoyez un mail à lindalelay@gmail.com pour **le 21**

avril dernier délai. Important : ne vous engagez que si vous êtes réellement disponible pour le bon déroulement du concours (tenir compte de l'heure du couvre-feu).

A la fin des inscriptions, un tirage au sort aura lieu en interne et nous vous communiquerons par mail vos poules. Pour des raisons d'organisation et de disponibilité des terrains, nous limitons les inscriptions à 36 équipes. Bien évidemment, en fonction des mesures sanitaires, des consignes seront données pour permettre le bon déroulement.

Patrick LEMOINE

Le Club de l'Amitié



Le club de l'amitié recherche des bénévoles pour la réorganisation du bureau en vue d'une prochaine

réouverture du Club.

Inscription gratuite au 02 56 01 86 81
ou clubamitiechellois@gmail.com

Amicale Laïque



En partenariat avec la boulangerie BRODIN, une vente de chocolats de Pâques a été organisée afin de ravir les papilles des petits comme des grands.

Comme annoncé dans le dernier Echo Chellois, le parcours de billes a été installé pendant les vacances scolaires de février au sein de la cour de l'école, pour le plus grand plaisir de nos enfants. Pour compléter le projet, l'amicale organise une collecte de petites voitures, celles-ci seront alors attribuées par classe. Un bac de récupération sera mis à disposition à la poste ainsi qu'à l'école.

Le prochain rendez-vous organisé par l'Amicale Laïque sera, dans une démarche éco-citoyenne, une vente de gourdes au sein de l'école. L'ensemble des bénéfices de toutes ces actions servira à la réalisation de projets pédagogiques au sein de l'école.

Nous gardons espoir de pouvoir organiser une fête de l'école, qui aurait lieu le **19 juin 2021** si les conditions sanitaires et les protocoles à venir nous le permettent... En attendant, prenez-soin de vous et à très bientôt.

Us Chapelloise

Le club de l'US Chapelloise rentre dans une nouvelle ère en ouvrant les portes de son club au football féminin. Les femmes sont déjà bien ancrées au sein du club depuis de nombreuses années en tant que bénévoles.

A ce jour, nous comptons une douzaine de filles motivées. Nous recherchons encore quelques joueuses pour étoffer l'effectif.

Des équipes de jeunes joueuses sont en projet pour septembre et nous recherchons des personnes pour les encadrer.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous renseigner **auprès de Kévin CHOLLET au 06.07.73.57.59** ou **de David TESSIER au 06.44.24.43.62**



Anciens Combattants : Cérémonie du 8 Mai 2021.



Au moment de la rédaction de cet Echo Chapellois, il est trop tôt pour savoir si la cérémonie du 8 mai 2021 pourra avoir lieu.

En fonction de l'évolution de la pandémie et des restrictions sanitaires, nous ne pouvons pas établir un programme officiel. Nous vous demandons de bien vouloir suivre régulièrement les actualités sur le site internet, Panneau Pocket ou la page Facebook de la Commune.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Réunion du 1er Février 2021

Intervention de Mr Philippe RAPHALEN – conseiller aux décideurs locaux (Trésorerie de GUICHEN).

Mr Philippe RAPHALEN, conseiller aux décideurs locaux, en poste à la Trésorerie de GUICHEN, fait part au Conseil Municipal des éléments principaux concernant les finances de la Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC et dresse la synthèse suivante :

« La Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC connaît un important développement démographique (+31 % entre 2007 et 2017), ce qui induit des coûts d'urbanisation mais aussi une progression de ses produits.

La Commune a alors enregistré une croissance conséquente de la Dotation Globale de Fonctionnement. Les recettes progressent fortement (+2,8 % par an sur la période étudiée) traduisant l'attractivité de son territoire.

Sur la période 2016 à 2020, les charges progressent aussi mais à un rythme inférieur à celui des produits, ce qui génère une augmentation de l'autofinancement ; la capacité d'autofinancement (CAF) générée se situe en 2020 à un niveau supérieur au chiffre moyen.

La Commune a réalisé en 2017 un important effort d'investissement ; elle a mobilisé de la dette mais aussi prélevé sur le fonds de roulement (celui-ci s'est alors situé à un niveau très faible) au cours de cet exercice.

Comme la Commune ne recourt pas à l'emprunt les années suivantes, l'endettement est en diminution. Le fonds de roulement se reconstitue tout comme le niveau de la trésorerie.

A noter que le budget « Assainissement » contribue fortement à la trésorerie du budget de la Commune.

En résumé :

- le fonds de roulement et la trésorerie sont fortement positifs.
- les bases d'imposition sont dynamiques (augmentation de la population).
- les produits augmentent plus vite que les charges.
- En progression, le taux d'autofinancement brut est conséquent.
- L'endettement est en diminution.

Schéma directeur d'assainissement : - synthèse de la réunion du 21 Janvier 2021 : bilan d'étape.

- désignation d'une commission de travail.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la synthèse de la réunion du 21 Janvier 2021 relative au schéma directeur d'assainissement en présence du Cabinet EF Etudes, de la Saur et du technicien du Conseil Départemental.

Le schéma directeur d'assainissement se décline en 5 phases :

- phase I : acquisition des données
- phase II : mesures de débit et de pollution
- phase III : investigations complémentaires
- phase IV – et V : - synthèse du diagnostic de la situation actuelle
 - Elaboration du schéma directeur d'assainissement.

I – Synthèse de la réunion du 21 Janvier 2021 :

1°) Synthèse de l'étude diagnostique
avec localisation des eaux parasites.

2°) Bilan de fonctionnement du système d'assainissement

* il n'existe pas de déversoir d'orage sur le système d'assainissement de LA CHAPELLE-BOUEXIC.

* les postes de refoulement de la station ne sont pas équipés de trop-pleins.

3°) Dimension de la future station d'épuration.

* boucherie : 70 éq/hbts

* Mixt-buffet : 200 éq/hbts (rendez-vous jeudi 28/02)

4°) Dimension de la future station

Après la rencontre avec la Direction de Mixt Buffet il apparaît qu'il est judicieux de privilégier un dimensionnement à 1 300 habitants ou 1 400 habitants.

1 300 Equivalents Habitants :

- Coût : 1 360 000 € - Subvention Agence de l'Eau : 50 %
Subvention : 650 000 € - charge nette pour la Commune : 710 000 €

1 400 Equivalents Habitants :

- Coût : 1 390 000 € - Subvention Agence de l'Eau : 50 % à 1 100 €
Subvention : 650 000 € - charge nette pour la Commune : 740 000 €

Monsieur le Maire spécifie d'autre part que la prochaine réunion est fixée au Jeudi 18 Février 2021 à 9h30.

Enfin Monsieur le Maire propose de désigner une commission de travail :

Membre de la commission Schéma Directeur :

- EF Etudes : Mr PIERSIELLA
- SAUR : Mr DUVEAU Eric
- Conseil Départemental : Mr HEURTON
- Agence de l'Eau Loire Bretagne : Mr SOURDIN.

Elus

- Mr MORAZIN Roger
- Mme LEBRET Louise
- Mr CHAUDAGNE Michel
- Mme RUAULT-DUBORD Marie-Claire
- Mr SOULAIN Franck
- Mr COUDRAIS Rémy

Cette proposition est adoptée par le Conseil Municipal.

• Travaux d'aménagement de la rue du Plat d'Or :

- devis estimatif

- demandes de subvention au titre de :

- DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)
- Département d'Ille et Vilaine.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les délibérations du 3 Mars 2014, du 12 Octobre 2020 et du 16 Novembre 2020 relative à l'étude d'aménagement de la voirie R.D n° 776 en agglomération pour la partie rue du Plat d'Or. Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du devis estimatif établi par le Cabinet BOUVIER ENVIRONNEMENT (ABE) domicilié 12, allée de la Grande Egalonne – 35740 PACE comme suit :

- tranche ferme : 371 405,00 € HT soit 445 686,00 € TTC
- tranche optionnelle : 371 570,00 € HT soit 445 884,00 € TTC

Soit un montant estimatif global de 742 975,00 € HT soit 891 570,00 € TTC.

Monsieur le Maire spécifie que dans un premier temps seront réalisés les travaux correspondant à la tranche ferme (partie sud du rond-point à proximité de la boulangerie jusqu'au sud du croisement de la rue de Bout de Lande) et dans un second temps la tranche optionnelle : partie sud du croisement de la rue de Bout de Lande à la limite de la Commune avec MERNEL).

Monsieur le Maire précise que l'objectif de ces travaux de voirie est l'amélioration de la sécurité en Centre-Bourg et aux entrées de Bourg. Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que sur cet axe circulent 4 200 véhicules par jour.

Enfin, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'amélioration de la sécurité sur cet axe sera effective en raison de ralentissement de la vitesse de circulation des véhicules (chicanes, aménagement paysager) et par le biais d'aménagement de sentiers piétonniers pour sécuriser les usagers piétons (élèves se rendant à l'arrêt de car, poussettes, usagers des services publics locaux et des commerces de proximité).

Monsieur le Maire, dans ce cadre, donne lecture de la circulaire de Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine en date du 7 Janvier 2021 relative à l'appel à projet 2021 au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) inhérent au plan de relance (DSIL –PR).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter, au titre de la première tranche de travaux, les subventions suivantes :

- DETR
- DSIL
- Amende de Police

• **Travaux d'aménagement de la rue du Plat d'Or : convention SDE**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du 18 Janvier 2021 faisant part de l'avant-projet sommaire relatif aux travaux d'effacement de réseaux rue du Plat d'Or. Cet avant-projet comprend une étude technique prenant en compte :

- l'estimation du coût de l'opération par typologie de réseau.
- le bon de commande des études détaillées.

Le coût de l'étude détaillée relative à l'effacement des réseaux rue du Plat d'Or s'élève à 13 972,00 € H.T.

L'estimation du coût d'effacement des réseaux rue du Plat d'Or est arrêtée comme suit :

1°) Travaux sur le réseau électrique basse tension :

- Coût : 214 445,00 € HT
- Subvention SDE : 60 % - taux de modulation : 1,52 % : 171 556,00 €

soit une charge nette pour la Commune de 42 889,00 €.

2°) Travaux sur le réseau d'éclairage public :

- Coût : 77 894,30 € HT
- Subvention SDE : 40 % - taux de modulation : 1,52 % : 47 359,73 €

Soit une charge nette pour la Commune de 30 534,57 €.

3°) Travaux sur les infrastructures de télécommunications :

- Coût : 63 300,00 € HT

soit une charge nette pour la Commune de 75 960,00 € TTC.

• **Aménagement de gîtes : Maîtrise d'œuvre : - avenant n°1** **- avenant n°2**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 3 Décembre 2018 décidant de retenir le cabinet Yann HUET – DESIRS D'ESPACES domicilié 54, boulevard Villebois – Mareuil – 35000 RENNES pour un montant global de 56 500,00 € HT soit 67 800 € TTC dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre inhérent à l'aménagement de gîte décomposé comme suit :

- tranche ferme : 25 220,00 € HT soit 30 264,00 € TTC
- tranche conditionnelle : 31 280,00 € HT soit 37 536,00 € TTC .

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des deux avenants suivants proposés par le cabinet Yann HUET – DESIRS D'ESPACES :

- avenant n°1 : 800,00 € HT soit 960,00 € TTC
- avenant n°2 : 1 000,00 € HT soit 1 200,00 € TTC

soit un montant global d'avenants de 1 800,00 € HT soit 2 160,00 € TTC portant le montant de la tranche ferme de 25 220,00 € HT à 27 380 € HT soit de 30 264,00 € TTC à 32 856,00 € TTC.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13
- Pouvoir : 1
- Pour : 13 dont 1 pouvoir
- Contre : 1
- Abstention : 0

• **Réflexion concernant l'installation d'un cabinet dentaire en centre-bourg.**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mme NICULITA Béatrice – chirurgien-dentiste - domiciliée 12 Bis rue de Montreuil – Résidence Iris – 35520 MELESSE faisant part de son intention de créer en 2021 un cabinet dentaire à LA CHAPELLE-BOUEXIC spécifiant que « suite à plusieurs contacts et échanges avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) de Bretagne et la CPAM d'Ille et Vilaine, il s'avérait que la Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC ainsi que la Communauté de Communes était classée comme zone très sous-dotée en matière de chirurgien – dentiste libéral ».

Mme NICULITA précise d'autre-part qu'elle est à la recherche d'un local d'environ 100 m² en location dans un premier temps avec la perspective d'un rachat dans un second temps.

Elle spécifie également qu'elle souhaiterait offrir la possibilité à un autre dentiste de l'accompagner de façon permanente dans son activité. Monsieur le Maire précise que consécutivement à différents rendez-vous, l'intérêt de la dentiste s'est porté sur le bâtiment communal situé 1, rue de Villeneuve. Monsieur le Maire spécifie qu'un rendez-vous est fixé le 8 Février 2021 avec un maître d'œuvre afin d'étudier les potentialités d'aménagement de ce bâtiment. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de ce projet.

• **Rythmes scolaires : semaine scolaire dérogatoire de 4 jours.**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 16 Octobre 2020 de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique domicilié 1, quai Dujardin – CS 73145 – 35031 RENNES Cédex relatif aux horaires des écoles publiques pour la rentrée 2021-2022.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie spécifie que « chaque année, certaines communautés éducatives souhaitent modifier les horaires des écoles publiques. Afin que chaque territoire puisse envisager d'éventuelles adaptations, le calendrier départemental relatif aux demandes de modification des horaires scolaires des écoles publiques pour la rentrée 2021-2022 est fixé comme suit :

1°) jusqu'au vendredi 20 Novembre 2020 : déclaration de réflexion des partenaires.

2°) au plus tard le 27 Novembre 2020 : envoi des documents à renseigner par le DSDEN 35.

3°) jusqu'au 5 Février 2021 : délai de rigueur envoi de la demande de modification horaire pour la rentrée 2021-2022 à l'Inspecteur d'Académie. Une fois celle-ci formulée la Commune s'engage à mettre en œuvre les horaires actés par le DASEN.

Selon le caractère dérogatoire ou non des horaires souhaités, il pourra être nécessaire qu'un avis officiel du Conseil d'Ecole soit donné, sachant qu'actuellement les horaires scolaires relèvent du régime dérogatoire puisque la loi prévoit une semaine sur neuf ½ journées et que les horaires actuels sont fixés sur huit demi-journées, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'un conseil d'école extraordinaire s'est réuni le lundi 11 Janvier 2021 et a voté à l'unanimité pour l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet du régime dérogatoire soit huit demi-journées : lundi, mardi, jeudi et vendredi selon les horaires suivants :

- 8h45 à 12h15 : 3h30 et de 14h00 à 16h30 : 2h30 soit 6 heures par jour.

• **Demande de subvention – Les Amis de la Résidence de Bel-Air.**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 14 Janvier 2021 de l'Association de la Résidence Bel-Air – Association de bénévoles sise 69, rue de Guer – 35330 VAL D'ANAST/MAURE DE BRETAGNE sollicitant une subvention de 40 € par résident de l'EPHAP, soit pour 2 résidents originaires de LA CHAPELLE-BOUEXIC, un montant de 80 Euros.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'octroyer une subvention d'un montant de 80 € à l'Association de la Résidence de Bel-Air – sise 69, rue de Guer – 35330 VAL D'ANAST / MAURE DE BRETAGNE.

• **Adhésion à l'Association des Maires Ruraux.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président de l'Association des Maires Ruraux d'Ille et Vilaine – 23, rue de Bretagne – 35420 LE FERRÉ proposant de renouveler l'adhésion à l'association pour un montant de 120 Euros.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux d'Ille et Vilaine pour l'année 2021 pour une cotisation de 120 Euros.

• **Vente du lot n°9 – Eco-quartier du Pont-es-Frères.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'acquisition du lot n°9 d'une superficie de 281 m² situé dans le lotissement communal - Eco-quartier du Pont-es-Frères. Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 7 Juin 2016 arrêtant le prix de vente à 87 € TTC et fixant le prix de vente des lots.

Monsieur le Maire propose donc de vendre le lot n°9 d'une superficie de 281 m² au prix de 24 447 Euros. Monsieur le Maire spécifie qu'il y a lieu de rectifier, consécutivement à une erreur matérielle, le prix arrêté dans la délibération du Conseil Municipal du 7 Juin 2016 : 24 447€ (281m² x 87 € TTC) et non 24 477 Euros.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide la vente du lot n°9 de l'Eco-quartier du Pont-es-Frères d'une superficie de 281 m² au prix de 24 447 Euros.

• **Informations**

Compte-rendu – commission Affaires Scolaires

Mme LEBRET Louissette présente au Conseil Municipal le compte-rendu de la commission des affaires scolaires s'étant réunie le jeudi 21 Janvier 2021 à 18h30 :

1°) Projets travaux :

- travaux d'entretien pour l'année 2021 (muret à resceller, palissade à réparer, grillage à fixer en bordure de la rue de Rennes, rideaux à changer dans le bureau de la Directrice, peinture au niveau du soupirail etc...

- arbre malade dans la cour : une entreprise a été contactée.

- parcours billes : il sera réalisé et installé en Février 2021. Cet investissement a été financé par l'Amicale Laïque.

2°) Budget école

L'excédent global de fonctionnement du compte administratif pour l'année 2020 s'élève à 6 817,80 €.

3°) Tarification repas à un euro.

Il a été décidé de ne pas donner suite à la proposition de mise en place d'une tarification de repas à un euro.

4°) Règlement intérieur de la garderie périscolaire et de la restauration scolaire.

Il est donné lecture du règlement intérieur de la garderie périscolaire et de la restauration scolaire, ainsi que de la charte de bonne conduite. Les documents sont approuvés par le Conseil Municipal. Les documents seront remis à chaque enseignant notamment la charte de bonne conduite afin qu'une réflexion soit menée avec les élèves à ce sujet pour information et sensibilisation.

Un exemplaire du règlement sera remis à chaque famille pour signature à la rentrée de septembre 2021. Le règlement et la charte de bonne conduite sont consultables sur le site internet.

HORAIRES ET PERMANENCES :

Mairie

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15

Permanences les samedis suivants

De 9h30 à 12h00

29 Mai

11 et 25 Juin

Permanence des élus sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00.



37 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.15
www.lachapellebouexic.fr
✉ mairie.de.la.chapelle.bouexic@orange.fr

Agence Postale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h00



12 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.10

Médiathèque Municipale

Mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 18h00

Mercredi

De 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Samedi

de 10h30 à 12h30



19 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.05.71
✉ bmlachapellebouexic@gmail.com

Espace Multimédia

Sur rendez vous
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
De 10h00 à 12h00



19 Rue de la Mairie ☎ 02.99.92.05.71
✉ linda.lelay@vallonsdehautebretagne.com

Permanences Architecte Conseil sur rendez-vous.

A l'espace social Chorus
☎ 02.99.92.46.99
Mairie de Guichen
☎ 02.99.52.05.75



Permanences Député

Uniquement sur rendez-vous auprès de son collaborateur Nicolas Elleouet au 06.64.82.58.50 ou par mail Nicolas.Elleouet@clb-an.fr
Vendredi de 15h à 18h à Guichen



Vallons de Haute Bretagne Communauté

ZA les landes
12, rue Blaise Pascal - BP 88051
35580 GUICHEN
☎ 02 99 57 03 80
accueil@vallonsdehautebretagne.fr

Permanences Conciliateur

de Justice Uniquement sur rendez-vous
Mairie de Guichen ☎ 02.99.05.75.75
Chorus - Val d'Anast ☎ 02.99.92.46.99



Déchetterie

Hiver du 01/11 au 31/03 :

Lundi de 14h à 17h

Mercredi et vendredi de 14h à 17h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Été du 01/04 au 31/10 :

Lundi de 14h à 18h -

Mercredi et vendredi de 14h à 18h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Route de Maure à MERNEL

Se munir d'un masque. Prévoir ses outils.



Transports

Les dépliants concernant les nouveaux horaires des transports Illeneo en direction de Rennes sont disponibles à l'Agence Postale, à la Mairie ou à la Bibliothèque. Ils sont également affichés à l'abri de bus « Rue de Rennes ».

Directeur de la publication : Roger MORAZIN. Responsables éditoriaux : Roger MORAZIN, Jean-Yves BOUET, et la Commission Communication. Graphisme-Conception-Réalisation : Linda LE LAY.

Impression : Identic, rue de la carrière - 35514 CESSON SEVIGNE Cédex. Tirage : 620 Exemplaires.

Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation. Dépôt légal : Avril 2021